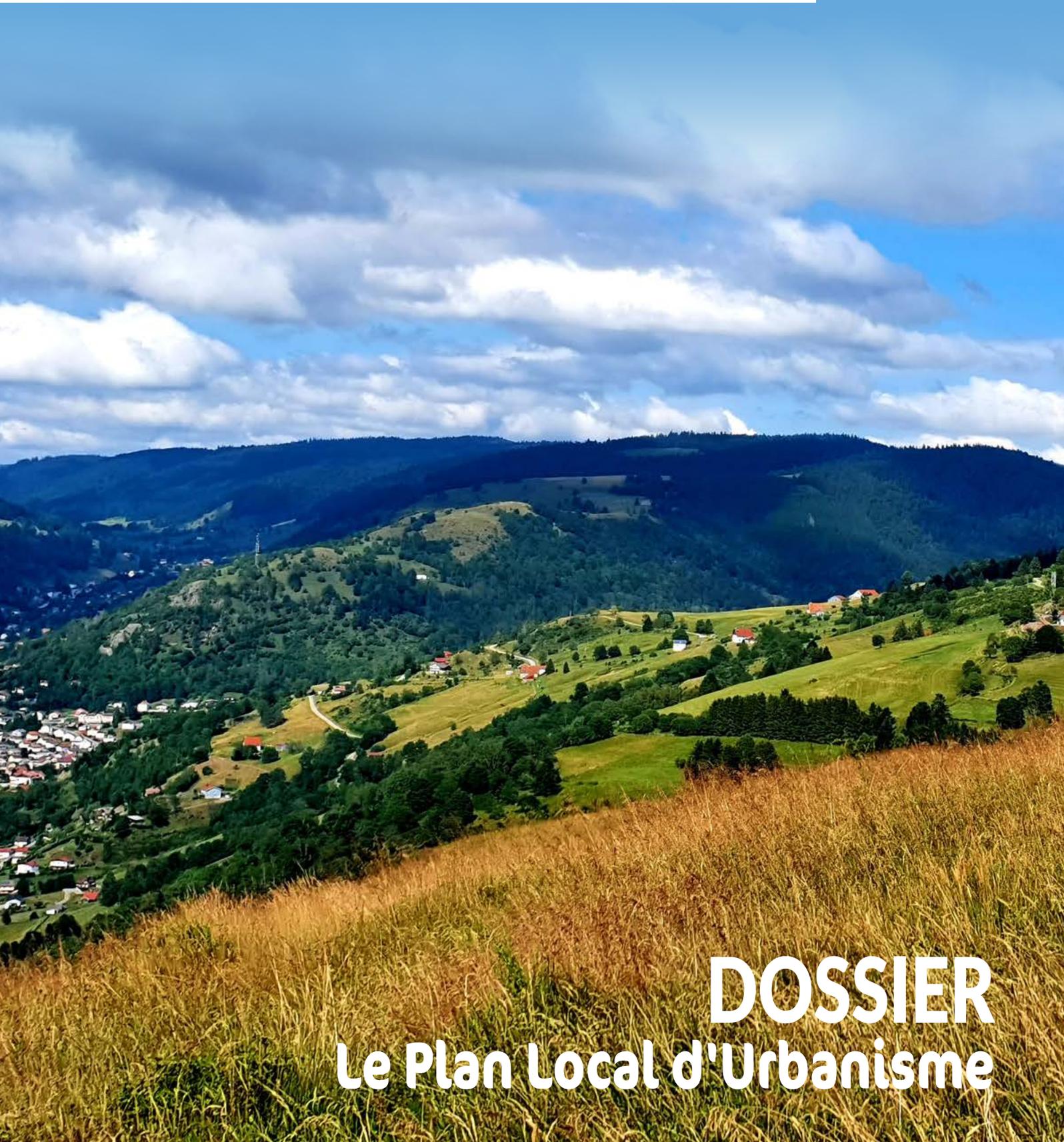


LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 421 | Septembre 2024



DOSSIER Le Plan Local d'Urbanisme

L'été de la police municipale

Chaque été, avec l'augmentation importante de la fréquentation, les missions de la police municipale de la ville sont nombreuses et très variées.

Outre les tâches habituelles, il est important, pour préserver la quiétude de la ville, d'effectuer de nombreux contrôles.

**Surveillance des milieux naturels (lacs, forêts...)
avec prévention, information, et lorsque cela est
nécessaire, verbalisation.**



**Contrôles réguliers des stationnements au
centre-ville avec, notamment, les zones bleues
(devant les commerces), véhicules hors cases
ou à contre-sens.**

**Surveillance aux abords des cours
d'eau, contrôle des cartes de pêche ainsi
que du respect des normes en cours**

Bon à savoir

**Chaque année, en hiver et en été, de très nombreux objets sont apportés en mairie.
Un objet perdu ?**

**Renseignements directement auprès du bureau de la police municipale, porte de
droite sur la façade de la mairie.**

4

Vivre ensemble

5-8

Actualités

9

Infos sympas

10-16

Dossier

Le Plan Local d'Urbanisme

17

Tribune

18

Cinéma

18-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 421

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

SEPTEMBRE 2024

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses,
Michel Laurent, Freepik, Paul Ducret.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Fin août, les vacances estivales se terminent et pour de nombreuses personnes, c'est la reprise qui s'annonce, le retour sur son lieu de travail.

J'espère que malgré cet été mitigé, vous avez tous pu profiter pour vous reposer, prendre du bon temps en famille, enfin faire tout ce que les vacances apportent de plaisant.

Même si la météo n'était pas toujours au rendez-vous, nous n'avons pas connu, comme dans certaines régions, certains endroits, même proches de nous, des tempêtes, des inondations qui défigurent les paysages et qui cassent tout sur leur passage, laissant les habitants dans le désarroi.

Nous avons été jusqu'alors épargnés et souhaitons que cela continue.



Les vacanciers n'ont toutefois pas boudé leur plaisir et ont été au rendez-vous. Il est vrai que notre commune sait bien accueillir toutes celles et ceux qui viennent profiter de nos superbes sites touristiques.

L'économie induite par ce tourisme est importante pour tous les socio professionnels et pour les salariés qui en vivent. Je remercie toutes les entreprises, associations, bénévoles, personnel communal, qui œuvrent pour que notre commune soit accueillante et vivante.

Septembre, mois de rentrée scolaire. C'est toujours un événement pour les enfants, notamment pour les tout-petits qui vont découvrir un nouvel univers sans les parents. Mais c'est également la joie, pour certains, de retrouver les copains et les enseignants. Je leur souhaite d'ores et déjà une très bonne rentrée.

Un rendez-vous incontournable en septembre, c'est la fête des associations qui se déroulera le samedi 7 septembre sur le site de la Halle des Congrès. Le tissu associatif de La Bresse est très important et cette fête vous permettra, s'il en est besoin, de découvrir tout ce que les nombreuses associations peuvent vous proposer.

Les entreprises reprenant leurs activités, les travaux engagés par la commune vont pouvoir démarrer (comme ceux de la rue des Jonquilles) ou se poursuivre comme les travaux de consolidation des murs de berge de la Moselotte, l'espace Gervais Poirot. Ceux de la démolition de la Maison rue François Claudel et de la Cité du Clos seront effectués d'ici la fin de l'année.

Les travaux de réaménagement de la maison de la rue des Boudières en cabinet médical sont entre les mains du maître d'œuvre, installation des médecins prévue fin du premier semestre 2025.

Le dossier de ce bulletin est consacré au PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est un travail très chronophage mais aussi très important pour l'avenir de La Bresse, effectué avec le Bureau d'Etudes qui a été missionné. Une réunion publique se déroulera à ce sujet fin septembre, (date confirmée par voie de presse) et vous permettra d'obtenir de nombreuses informations.

Je vous souhaite une bonne lecture. Belle rentrée à tous.

Bien sincèrement

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Inauguration d'un nouveau site de compostage à La Bresse



Le jeudi 8 août dernier, a eu lieu l'inauguration d'un nouveau site de compostage partagé, en présence des adjoints Jérôme Mathieu et Fabienne Morel, ainsi que de

Lucie Laudrin, chargée de missions prévention des déchets à la Communauté de Commune des Hautes-Vosges ainsi que des représentants d'associations locale et des résidents du quartier.

Ce site de compostage partagé a été financé par La Communauté de Communes des Hautes Vosges, en partenariat avec la municipalité de La Bresse, et le soutien de Vosgelis. Sa fonction première vise à valoriser les déchets alimentaires des habitants de la commune.

Il se trouve au 11 rue des Boudières.



Travaux rue des Jonquilles

Le 20 août dernier, des travaux d'envergure ont démarré Rue des Jonquilles. Ces travaux ont pour but :

- Le réaménagement global de la rue,
- La réparation des réseaux d'eaux pluviale et potable,
- L'enfouissement des réseaux aériens,
- La sécurisation de la rue.



Quelques informations

- > **Circulation** : Sens unique réservé uniquement aux riverains/ secours et services postaux. Accès supprimé depuis le chemin du paradis via la rue des Jonquilles.
- > **Stationnement** : Il est interdit sur l'ensemble de la rue et est possible pendant les travaux le long de la rue du docteur Lapierre.
- > **Durée du chantier** : 5 mois (hors intempéries)
- > **Horaires** : Du lundi au vendredi de 7h à 17h.

Restez prudents et respectez la signalisation

Informations consultations médecins

Des médecins remplaçant le Dr Hofgartner proposent des rendez-vous sur les périodes suivantes :

- du 16 au 22 septembre
- du 14 au 18 octobre
- du 12 au 22 novembre

Consultations du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 16h30 à 19h au cabinet médical rue Joseph Remy.

Prise de rendez-vous via la plateforme Madeformed :
<https://docteur-hofgaertner.sante.pro/>
Ou par téléphone 03 29 25 35 35.

Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store



Vie communale

Bibliothèque pour tous

La rentrée est là avec l'envie de lire les nouveautés qui se présentent. Ainsi La « Bibliothèque pour Tous » met à disposition toute une gamme de nouveaux livres pour adultes et enfants, à bon compte, puisqu'outre un droit d'inscription de quatre euros par trimestre aux nouveaux lecteurs, le prêt des livres est entièrement gratuit.



Il vous est aussi proposé de participer à l'opération « Coup de Cœur » qui se déroule jusque fin octobre. Opération ouverte à tous, inscrits et non-inscrits à la bibliothèque. Trois livres sont sélectionnés, à savoir :

- « Monsieur Antoine » de Laurent Malot ;
- « Francia » de Nancy Huston ;
- « Corps de ferme » d'Agnès de Clairville.

Les lecteurs leur attribueront une note et le livre qui aura obtenu le plus de points sera « **Le Coup de Cœur des lecteurs de Bibliothèque pour Tous des Vosges** » qui sera révélé officiellement au cours de la Journée départementale à Epinal. Il leur est aussi demandé de faire le pronostic du tiercé gagnant. Un cadeau sera attribué aux lecteurs qui auront deviné le bon classement.

Les bibliothécaires vous attendent au CCS - 12 rue Mougel-Bey (route de Gérardmer) - où le meilleur accueil vous sera réservé. Les permanences ont lieu les :

- Mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- Samedis de 16 h à 18 h.

Vous pouvez consulter notre blog « cbptlabresse.blogstop.fr » qui récapitule la liste de nos derniers achats.

MLC

L'Intergénérationnelle au rendez-vous de la rentrée MLC

La reprise des activités est déjà bien programmée dans l'agenda de la Maison des Loisirs et de la Culture.

Bien naturellement, dès la rentrée, vous pourrez retrouver vos Coachs préférés, que ce soit pour le Judo, Aïkido, la Zumba kid, le Yoga, l'atelier Sculpture, les Racines Bressaudes, on continue avec les mêmes et on recommence.

Pour les cours de langues étrangères, petits changements :

Dominique « El maestro de Espagnol » prend sa retraite. C'est Brenda notre Jeune Mexicaine Bressaude qui assurera les cours. Des petites surprises sont déjà prévues !

Do you speak English ? A new teacher is waiting for you ! Dès la rentrée, les cours tous niveaux vont être envisagés.

À la ludothèque, en plus des rencontres du fan club d'Anaïs le jeudi après midi, sont programmées des journées avec les P'tits Amis de Oui-Oui et avec la maison de retraite. Le but : faire de la ludothèque un lieu où toutes les générations se rencontrent !

En septembre, c'est le Club Photo qui redémarre avec déjà plein de projets pour vous émerveiller et bien sûr encore le 23^e concours de photos « **Patrimoine vosgien, d'hier et aujourd'hui** ».

Toujours aussi, « Et si on lisait » avec une première soirée le 12 septembre...

Évidemment le cinéma avec le même souci d'afficher des films pour tous (jeunes et moins jeunes).

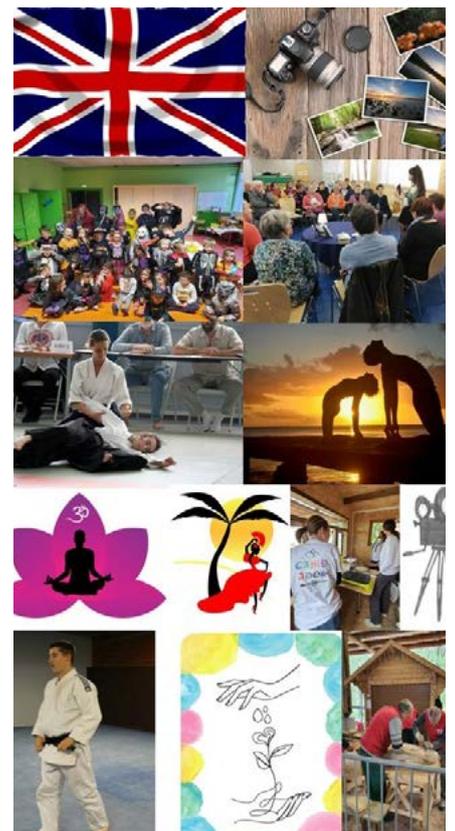
Et puis Mon moment magique ! C'est ce que vous propose Sandrine : des ateliers Bien-être pour les enfants et les adultes.

Ça ne vous suffit pas ? Vous avez raison. Les Ados seront bien occupés. Sous la Houlette de leur « Diva » Nicole, c'est un beau projet qui va se mettre en place avec le club des toujours jeunes (mais chuttt ! gardons la surprise), un autre projet sûrement avec le collège St Laurent, fidèle partenaire, et encore un autre avec Asil' Accueil. On ne change pas une équipe qui gagne !

Et puis, et puis, et puis encore et toujours l'accueil de loisirs pour les enfants... Un conseil, dépêchez-vous d'inscrire les enfants car au vu du succès de cet été, on risque d'afficher complet rapidement !

Alors la Maison des Loisirs et de la Culture vous attend ! Avec l'équipe des salariés (oh combien précieuse), des élus, des bénévoles et bien sûr des partenaires que nous remercions.

Ensemble, faisons vivre ce réseau associatif.



Évènementiel Maison de La Bresse

Du 7 septembre au 6 octobre, faites un bond dans le passé avec « Les Racines Bressaudes » qui vous proposent une expo sur le thème des écoles (bâtiments et photos de classes).

N'hésitez pas à venir à leur rencontre et compléter les listes d'écopiers que vous reconnaitrez peut-être sur ces photos.

Nous compléterons cette exposition avec un thème nature « Mémoires de nos réserves » proposé par le Parc des Ballons des Vosges.

Découvrez tous les secrets de nos réserves naturelles au travers de documents passionnants et de photos.

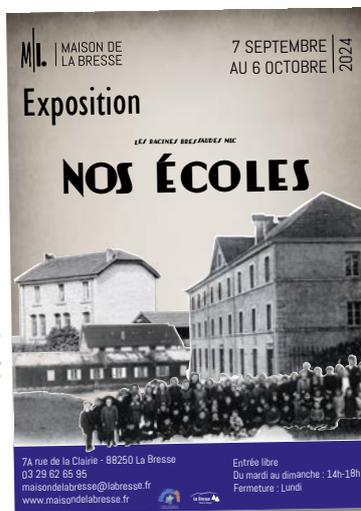
Un atelier d'écriture vous sera proposé le samedi 28 septembre autour de l'exposition "Mémoires de nos réserves".

Autour des expos

Samedi 7 septembre à 17h : Vernissage des expos
Présence des membres des Racines Bressaudes les après-midis de 14h à 18h

Samedi 28 septembre : Atelier d'écriture autour de l'expo « Mémoires de nos réserves » le samedi 28 septembre après-midi.

Vendredi 4 octobre : 20h04 Spécial Festival International de Géographie



Sport Championnat de France de ski de fond d'été

Samedi 5 octobre & dimanche 6 octobre 2024

Après avoir accueilli les Championnats de France des Clubs de ski nordique en mars 2022 qui avaient remporté un franc succès, le Ski Club La Bressaude a la charge d'organiser le Championnat de France de Ski de Fond d'Été 2024, confié par la Fédération Française de Ski.

Les épreuves, organisées à La Bresse, se dérouleront toute la journée du samedi 5 octobre et du dimanche 6 octobre 2024 et rassembleront près de 500 concurrents issus des différents massifs français.

Les athlètes des équipes de France seront présents et on notera la présence de Delphine Claudel, Léonie Perry et Romain Vaxelaire qui auront à cœur de briller sur leurs terres pour monter sur les plus hautes marches du podium.

Le samedi 5 octobre, ce sont les épreuves de sprint qui auront lieu au centre-ville avec un départ à proximité de la place du Champstel et une arrivée en montée sur la Rue Mougel Bey.

Le dimanche 6 octobre, les épreuves de distance emprunteront la Rue des Champions, la RD 34C (Bas du Chajoux) et la Rue du Hohneck jusqu'au carrefour de la Rue des Champions avec un départ et une arrivée à proximité du gymnase.

Durant ces deux journées, la circulation sera barrée sur les parcours, ainsi que les stationnements. Des déviations seront mises en place par les services compétents pour chaque site.

Pour tous renseignements complémentaires, envoyer un mail à : contact.sclb88250@gmail.com ou un SMS au : 06.08.85.52.52. Nous vous donnerons une réponse dans les meilleurs délais.

Complexe Piscine Loisirs

Du samedi 7 septembre au vendredi 18 octobre 2024

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net

E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi			Aquawork de 17h à 17h45 Aquatrainning de 18h à 18h45
Mardi		16h30 à 18h30 sur réservation	Aquabike de 19h à 19h45 Club de triathlon de 17h45 à 19h45
Mercredi	10h à 13h / 15h à 19h		Club enfant (5/11 ans) de 9h à 9h45 Club ados (12/17 ans) de 14h à 14h45 location 30 min bike entre 15h à 18h Aquagym de 19h et 19h45
Jeudi	16h30 à 19h		Aquagym de 12h15 à 13h
Vendredi	16h à 20h45	16h à 20h15 sur réservation	Séniors de 15h à 16h location 30 min bike entre 16h à 20h Club de triathlon de 18h à 20h
Samedi	10h à 13h / 14h à 18h	15h à 17h30 sur réservation	Club de triathlon de 10h30 à 12h location 30 min bike entre 14h à 17h
Dimanche	10h à 13h		

Vie communale

Préparez-vous à une rentrée sportive et tonique avec l'association Just'O'Corps

Depuis 17 ans, l'association Just'O'Corps et ses animatrices proposent une offre variée de cours adaptés à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

La pratique régulière d'une activité sportive est essentielle pour préserver santé et bien-être.

Que vous soyez à la recherche d'un nouveau défi fitness, d'un moment de détente ou simplement d'un moyen de vous maintenir en forme, l'association dispose de l'activité qu'il vous faut.

Cette saison encore, l'association Just'O'Corps propose un panel varié d'activités de sport santé et bien-être : step, yoga, pilates, gym douce, gym dynamique, vitagym, danse libre, fitness, gym accompagnée, gym sur ordonnance avec le dispositif Prescirmouv et APS, autant d'activités pour développer musculature, souplesse, coordination, concentration, maîtrise de soi...

L'association est ravie d'annoncer l'ouverture d'un nouveau créneau de Cardio Energy, soyez prêt(e)s à transpirer, ce cours haut en énergie alliant cardio et différentes techniques sportives vous poussera vers le dépassement !

Suite au succès des stages de yoga et swiss ball de l'an dernier, l'association proposera cette saison encore des stages découvertes dans différentes activités, ouverts à tous.

N'hésitez pas à venir tester les cours.

Au plaisir de nous retrouver à la fête des associations de La Bresse le 7 septembre.

L'association en quelques chiffres :

- 17 années d'existence
- Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire
- 4 animatrices professionnelles
- 162 adhérents - saison 2023/2024
- 17 heures d'activités par semaine
- 5 bénévoles actifs

Pour plus d'informations : justocorps@laposte.net

page [facebook@associationjust'o'corps](https://www.facebook.com/associationjusto'corps)

Eve-Marie - Présidente : 06 07 48 31 56

Nathalie - Secrétaire : 06 33 92 53 93

Sandrine - Trésorière : 06 43 97 32 04



Music Live Events

Manu Lanvin and The Devil Blues & Guest Gérard Lanvin

Oui, vous ne rêvez pas... C'est bien Gérard Lanvin qui sera sur la scène de la Salle des Fêtes de la Bresse le samedi 19 octobre. Il accompagnera son fils Manu, Bluesman aussi talentueux en musique que son papa au cinéma.

Date unique dans le Grand-Est pour ce duo père fils.

Ne tardez pas à prendre vos billets qui sont déjà en vente au Super U et sur weezevent au prix de 32 € en prévente

**Manu Lanvin and the Devil Blues
Plus d'infos au 06 32 50 69 76**



La citation du mois

« À la saint Michel,
automne en fleur,
hiver de rigueur. »



La photo du mois



Destruction d'un sapin par la foudre en juillet

Recette du mois

Carrés aux myrtilles et ricotta, façon cheesecake

Ingrédients :

- 100 grammes de farine
- 150 grammes de flocons d'avoine
- 80 grammes de sucre
- 150 grammes de beurre
- 3 Oeufs
- 100 grammes de myrtilles
- 250 grammes de ricotta
- 125 grammes de fromage à la crème

Temps total : 55 min

Préparation : 20 min

Cuisson : 35 min

Préparation

Étape 1

Dans un saladier, mélangez la farine avec les flocons d'avoine, le sucre et le beurre coupé en petits morceaux. Effritez la pâte du bout de doigts afin d'obtenir un mélange sableux.

Étape 2

Étalez la pâte avec un rouleau ou à la main, dans un moule carré (20 x 20 cm) chemisé de papier sulfurisé.

Étape 3

Faites cuire 10 min dans le four préchauffé à 180°C.

Étape 4

Mixez finement les myrtilles avec les oeufs et les deux fromages frais.

Étape 5

Versez cette préparation sur la pâte sablée et faites cuire 25 min de plus.

Étape 6

Laissez complètement refroidir avant de couper en carrés... et dégustez !





Le Plan Local d'Urbanisme



L'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Bresse est en vigueur depuis le 30 août 2007.

Consciente des enjeux de la maîtrise de l'urbanisation et des évolutions réglementaires à prendre en compte, la municipalité a décidé de lancer la révision générale de ce document.

L'objectif de cette révision générale du PLU, est de préserver notre identité et mieux intégrer les différents volets de la réglementation. Et cela, je veux le faire en totale concertation avec tous les habitants et les nombreux acteurs qui font notre territoire

Maryvonne Crouvezier, Maire

P.L.U. , qu'est-ce que c'est ?

Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers. Il traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisation agrémenté d'un volet environnemental et fixe un projet d'aménagement et de développement durable, PADD.

Il fixe les règles visant à organiser et à maîtriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect de l'intérêt général et de la promotion du développement durable.

La concrétisation d'un PLU est une procédure longue soumise à de nombreuses réglementations, principalement, le code de l'urbanisme. Il régit ce document d'urbanisme : son contenu et ses étapes d'élaboration.

Élaboration d'un PLU

Le PLU est un véritable outil de planification. A ce titre cette procédure s'étale sur plusieurs années avec une procédure progressive :

La procédure débute par l'élaboration d'une phase diagnostic. Ce diagnostic est un portrait du territoire qui permet de dégager les grands enjeux qui trouveront leur traduction dans le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le rapport de présentation est élaboré avec la phase diagnostic et justifiera les choix retenus.

Le PADD décline ainsi les orientations prises et les choix retenus par la Commune. Les différentes pièces du PLU que sont le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation doivent traduire ce PADD.

Le PLU se doit avant tout d'être l'expression d'un projet d'intérêt général global et durable du territoire pour les années à venir, tout en veillant à prévenir les incidences éventuelles sur notre territoire.



Un document communal mais pas que... des normes supra communales sont à respecter : Mais qui décide de quoi sur le PLU ?

Toutes les orientations d'un PLU ne sont pas décidées par la Commune.

Le code de l'urbanisme introduit une notion de hiérarchie entre les différents documents d'urbanisme, plans et programme et un rapport de compatibilité entre certains d'entre eux.

De nombreux documents supra communaux sont à respecter, des réglementations sont à intégrer. Par exemple et de façon non exhaustive : le PPri, la Trame verte et bleue, la charte du PNRBV, la réglementation sur les zones humides, la Loi Montagne, le SRADDET sont autant de documents avec lesquels le PLU doit être compatible.

PPri	Plan de prévention des risques inondations	Plan relatif à la prévention des inondations et à la gestion des zones inondables. Celui applicable sur la Commune date de 2013
TVB	Trame verte et bleue	Elle vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques
PNRBV	Charte du parc naturel régional Ballons des Vosges	Charte avec laquelle le PLU de la Commune devra être compatible
ZH	Zones humides	Une étude spécifique est réalisée dans le cadre de la procédure PLU
Loi montagne	Loi relative au développement et à la protection de la Montagne	La Commune de La Bresse est concernée par cette loi
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires	Document de planification au niveau régional
SCOT	Schéma de cohérence territoriale	Document de planification intercommunale. La Commune n'est pas couverte par un SCOT (en cours d'élaboration)
Environnement	ENS Espace naturel sensible/Natura 2000/ etc	Périmètres de protection pour les milieux naturels remarquables et la biodiversité
CCHV	Plan paysage/Plan Climat Air Energie Territorial/etc	Diagnostic et ensemble d'actions visant à réduire l'empreinte carbone du territoire

Les administrations d'Etat sont associées, elles sont appelées « les personnes publiques associées » -PPA- : elles sont consultées et délivrent leur avis sur le respect des réglementations.

Avant tout, le PLU est un document concerté, cet aspect sera développé ultérieurement.

Le PLU à La Bresse

Depuis le 30 août 2007, un PLU existe sur la Commune. Il a succédé aux différents POS (Plan d'Occupation des Sols) applicables depuis 1978. La Commune a ainsi depuis très longtemps un document de planification.

Le PLU actuellement applicable a fait l'objet de plusieurs modifications permettant de développer des activités économiques ou de le mettre en conformité avec des projets d'intérêt général.

Mais ce document de 2007 est devenu obsolète notamment au regard de l'évolution législative : refonte du contenu des PLU en 2016, nécessité de prendre en compte les zones humides, objectifs chiffrés en matière de consommation sur les espaces fixés par la loi Climat et Résilience de 2021 mais également au regard des objectifs de la municipalité. Il ne répond plus aux exigences récentes en matière de planification urbaine. Une nouvelle réflexion pour le territoire devait être engagée.

Consciente des limites du document actuel, mais toujours en vigueur, la Commune a prescrit la révision générale le 20 juin 2016.

Cette révision concerne tout le territoire : du Col de Grosse Pierre au Col des Feignes, en passant par le Col du Brabant, ses deux vallées, le Chajoux et Vologne jusqu'au bas de La Bresse.

La procédure a connu différents événements qui ont ralenti son avancée mais après un changement de prestataire technique qui accompagne la commune, la procédure est relancée.

De même un autre changement est à signaler. La CCHV - Communauté de Communes des Hautes Vosges - est devenue compétente en 2022 en matière de planification, pour le PLU.

A ce titre, elle est maître d'ouvrage sur cette procédure, mais la commune poursuit son travail d'élaboration en concertation avec la CCHV, le conseil communautaire statue sur les différentes étapes de la procédure.

Et que se passerait-il si le PLU actuel n'était pas révisé ?

Le PLU de La Bresse datant de 2007, il est devenu incompatible avec de nombreuses réglementations et documents. Aussi, si le PLU n'était pas révisé, l'ensemble des autres textes devraient être examinés au cas par cas, à l'occasion de chaque demande d'autorisation. Pour le pétitionnaire, cela conduit à une procédure longue et très aléatoire.



Le ZAN Zéro Artificialisation Nette

À travers cette notion l'État réaffirme la nécessité d'assurer une gestion économe des ressources et de l'espace. Les actions en matière d'urbanisme se doivent donc de lutter contre la régression des espaces agricoles, naturels et forestiers. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 oblige à limiter l'étalement urbain et tendre vers le « O » artificialisation nette, aussi appelé le ZAN, d'ici 2050. C'est-à-dire qu'à partir de 2050, plus aucun espace agricole, naturel ou forestier ne pourra être artificialisé, sauf s'il est compensé.

Mais cette loi fixe aussi un objectif intermédiaire de **réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années** (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Pour la Bresse, une surface de 16 ha ayant été « consommée » sur la période 2011 - 2021, cela conduit à limiter à 8 ha la consommation d'espace sur la période 2021 - 2031.

Une partie spécifique du diagnostic est consacrée à l'analyse de la consommation de l'espace et l'élaboration du cadre de réflexion. Cette notion est intégrée dans le PLU de La Bresse.

Après le diagnostic, les enjeux et leur traduction réglementaire

Après avoir travaillé sur le portrait de notre territoire et en avoir tiré les grands enjeux, le projet communal a été élaboré. Cette feuille de route pour les 10 années à venir est formalisée dans une pièce du dossier : le PADD – Projet d'aménagement et de développement durable.

Le code de l'urbanisme définit le PADD et son contenu : article L 151-5. C'est une pièce maîtresse du PLU. Il constitue la clé de voûte du PLU autour de laquelle l'ensemble du projet doit s'articuler.

Les orientations ont été débattues devant le Conseil Municipal en date du 23 janvier 2024 complétées le 8 avril 2024 et par le Conseil Communautaire en date du 31 janvier 2024 complétées le 10 avril 2024

Délibérations et annexes sont consultables sur le site de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Les orientations du PADD débattues sont :

Dessiner le paysage de demain, cadre d'une transition équilibrée au cœur des Hautes Vosges :

- En reconnaissant la richesse du paysage et la valeur écologique comme bien commun
- En œuvrant pour le maintien des habitants sur le territoire
- En offrant une démarche de sobriété foncière en faveur du cadre de vie
- En confortant la dynamique économique locale par des conditions adaptées pour pérenniser l'existant et accueillir de nouveaux projets
- En poursuivant la réflexion sur le devenir de l'activité touristique tournée vers le « tourisme 4 saisons »



La définition des orientations et leur débat au sein du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire permettent de poursuivre leur traduction dans les autres pièces constitutives du dossier :

- **Le zonage** : définition des zones U/IAU/A/N - urbanisées/à urbaniser/agricoles/naturelles
- **Le règlement** : pour chaque zone, il règle les conditions d'utilisation des sols, les édifications, les équipements, la qualité urbaine, les réseaux
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation** : OAP : permettent de renforcer la qualité et la cohérence sur les secteurs repérés. Il y aura une OAP environnementale obligatoire et d'autres sur des secteurs IAU.

De même, le débat sur les orientations du PADD ouvre la possibilité du sursis à statuer.

À la suite du débat sur les orientations générales du PADD, la Commune a désormais la possibilité de décider de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant les constructions, installations et opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan.

Ainsi, l'examen d'une demande d'urbanisme peut être suspendue temporairement, dès lors que sa situation, sa nature ou sa taille, est incompatible ou non conforme avec le projet de PLU en cours d'élaboration ou non conforme et de nature à compromettre l'exécution du PLU en cours de réalisation.

Diagnostic

Dresser un portrait du territoire à travers l'analyse de différentes thématiques

PADD

Définir le projet politique d'aménagement sur une projection de 10 à 15 ans

Règlement

Transcrire le projet sur le territoire grâce à un zonage, un règlement et des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Phase administrative

Soumettre le projet abouti pour avis aux PPA (Personnes Publiques Associées) et à la population par le biais de l'enquête publique



PLU, une démarche concertée

La révision du PLU en cours doit se construire avec l'avis et l'information de tous.

Plusieurs outils sont mis en place et disponibles.

- Un registre de concertation est actuellement à disposition au secrétariat général de la Mairie aux heures d'ouverture du public. Il est possible, depuis le début de la procédure de nous faire part de vos remarques, de vos attentes et de vos interrogations.
- Des publications régulières dans ce bulletin sont réalisées ou encore relayées sur les réseaux.
- Ces publications sont affichées dans le hall de la Mairie.
- Deux réunions publiques seront organisées à des étapes clés et ouvertes à tous pour présenter le projet et les orientations.

- Sans oublier, l'enquête publique : après l'arrêt du projet par le Conseil Communautaire.

Le projet sera mis à disposition pour consultation et chacun pourra faire ses observations soit par courrier ou directement auprès du commissaire enquêteur qui assurera des permanences pour rencontrer ceux qui le souhaitent.

Une enquête économique a également été menée auprès des acteurs économiques de la Commune.

Réunion publique le Jeudi 26 septembre à la salle des fêtes 19 h

PLU : un outil opérationnel

Le PLU approuvé en date du 30.08.2007 reste applicable pendant le temps de l'élaboration du nouveau document, il est disponible sur le site labresse.fr.

Avec l'avancée de la procédure de révision du PLU, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont étudiées au regard de leur compatibilité avec le projet en cours d'élaboration et sont susceptibles de se voir appliquer un sursis à statuer

Les demandes sont à déposer en ligne sur geopermis.fr

Pour plus d'informations les élus et les services sont à votre disposition.



PLUi H : qu'est- ce que c'est ?

Parallèlement à la révision du PLU de la Bresse, la CCHV compétente en matière de PLU a prescrit l'élaboration d'un PLUi H Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant "habitat".

Par délibération du 26 juin 2024, le conseil communautaire a constaté que la quasi-totalité des PLU du territoire de la CCHV sont anciens et non compatibles avec la loi Climat et Résilience, mis à part ceux pour lesquels des procédures sont engagées comme celui de La Bresse. Des révisions ou des modifications ne sont plus possibles.

L'objectif est de créer un projet fédérateur afin de répondre collectivement à l'aménagement du territoire et de son développement, aux besoins en équipements publics, habitat, déplacements et emplois pour les 10 à 15 ans à venir, pour les 14 communes.

Le volet H, Habitat sera concentré sur ce sujet afin de définir et de mettre en œuvre une politique de l'habitat et de concentrer l'action intercommunale sur un programme détaillé et opérationnel. Ce PLUi sera réalisé en collaboration avec les 14 communes du territoire.





Article du groupe majoritaire

Gestion des déchets

Aujourd'hui, la gestion des déchets incombe à la Communauté de Communes (compétence obligatoire de la CCHV).

La gestion des déchets est devenue un enjeu central dans notre société, tant pour la préservation de notre environnement que pour la maîtrise des coûts publics.

La Redevance Incitative (R I)

La CCHV a récemment mis en place un système de R I, initiative qui suscite à la fois espoirs et interrogations au sein de notre communauté. Ce système déjà présent sur une partie du territoire a été généralisé au 1^{er} Janvier 2024. Depuis cette date, notre contribution au service des déchets n'est plus prélevée sur la feuille d'impôts, en fonction de la surface de l'habitation et des revenus, mais calculé en fonction de la taille du foyer et payable via une facturation directe en fin d'année.

Le principe de la R I est simple : faire payer les usagers en fonction de la quantité de déchets non recyclables qu'ils produisent. L'objectif est louable : encourager chacun à réduire ses déchets et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, comme le tri sélectif ou le compostage.

Cependant, la mise en œuvre de ce système avec verrouillage des bacs soulève beaucoup de questions et fait couler beaucoup d'encre.

Les résultats attendus

La CCHV a annoncé que la redevance incitative permettrait une production de déchets réduite de 20 à 30 % d'ici à cinq ans. Les premiers retours d'expérience montrent que si certains foyers ont effectivement réduit leurs déchets, d'autres peinent à s'adapter. La hausse des dépôts sauvages dans certaines zones témoigne d'une forme de rejet de ce nouveau système, ou de mauvaise volonté, mais fort heureusement la majorité d'entre nous fait en sorte de s'adapter et respecte les règles.

Quid de la population touristique

L'ensemble des hébergeurs et des propriétaires de résidence secondaires doivent se déclarer à la CCHV et équiper leurs logements, soit d'un bac individuel (en cas de collecte au porte-à-porte), soit de sacs rouges et d'une clé d'accès au point de regroupement.

Les hébergeurs doivent mettre à disposition de leur clientèle un équipement permettant de trier les déchets et leur transmettre les informations nécessaires : où déposer les déchets triés et les ordures ménagères (OM) en leur mettant aussi à disposition une clé de bacs.

Ils peuvent aussi demander à leur clientèle de réaliser le tri et assurer eux-mêmes le dépôt en Point d'Apport volontaire, déchetteries et point de regroupement Ordures Ménagères.

Des documents d'informations à destination des touristes sont mis à disposition des hébergeurs par la CCHV.

Des bacs fermés à clé

Les bacs de regroupements collectifs sont fermés à clé pour ne laisser l'accès qu'aux personnes résidant dans des logements référencés auprès de la CCHV comme producteur de déchets. Les bacs individuels ne sont pas équipés de serrure étant réservés à un usage individuel.

Reste la problématique pour la clientèle de passage qui ne séjourne pas sur le territoire qui n'a accès à aucun moyen de dépôts. Une réflexion est portée sur la fermeture des bacs collectifs afin de pouvoir laisser la possibilité aux touristes de passages de pouvoir déposer leurs déchets sans les répandre dans la nature et autour des points d'apports.

Et après...

La gestion des déchets par la redevance incitative est un défi pour notre territoire. Si le principe est prometteur, sa mise en œuvre doit être adaptée pour convenir au plus grand nombre. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser une partie des déchets souiller notre territoire.

Cela passe par du civisme et de la bonne volonté, le système de collecte et de traitement de nos déchets est de notre responsabilité à tous, responsabilité engagée quand les règles mises en place ne sont pas respectées et dépose des déchets à côté des bacs prévus à cet effet.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 6 août 2024

Associations et bénévolat.

Comme chaque année se tient début septembre la Fête des associations. Créée en 2010, cette manifestation a pour vocation première de faire connaître l'offre associative à la population locale, aux familles, et notamment aux plus jeunes qui débutent une nouvelle année scolaire. Mais cette rencontre permet aussi d'initier les contacts et les échanges entre associations afin de créer des synergies (échange d'expérience, mutualisation du matériel, ...).

Les associations tiennent un rôle essentiel dans la qualité de vie sur notre commune. Nous leur devons, pour ne citer que quelques exemples : l'organisation de manifestations et l'encadrement des pratiquants dans les domaines culturel et sportif, la mise en place d'actions caritatives, la création et l'entretien d'un vaste réseau de sentiers de randonnées, la gestion du patrimoine naturel, la sécurité et les secours au quotidien comme dans les manifestations diverses, ...

Le sport et les pratiques culturelles telles que la musique, la lecture, le cinéma permettent de lutter contre l'oisiveté, mère de bien des dérives chez les ados. En générant des passions, ces pratiques donnent du plaisir à la vie, elles participent aux échanges humains dans ce qu'ils ont de meilleur.

Les concerts, les spectacles, les manifestations sportives offrent des distractions qui peuvent profiter à tous, et particulièrement aux personnes seules, créant là encore du lien social.

Quant au bénéfice du sport pour la santé, il est indéniable. Notons à ce sujet que, d'après nous, le sport ne doit pas être exclusivement élitiste. Il faut l'encourager à travers toutes ses déclinaisons. La compétition en est une. La simple pratique pour le plaisir, le bien-être et l'épanouissement qu'elle procure en est une autre. Et nous ne devons pas oublier l'inclusion du handicap. Dans les clubs, il faut accepter que l'on puisse pratiquer le sport sans forcément avoir un objectif de compétition.

L'extraordinaire richesse apportée par les associations, nous la devons à leurs chevilles ouvrières qui, pour la très grande majorité, sont des bénévoles.

Nous sommes très attachés au bénévolat. Hormis les valeurs qu'il dégage, il permet aussi une offre de services à coût réduit, les rendant ainsi accessibles au plus grand nombre.

Voyons le verre à moitié plein : sur notre commune le bénévolat fait encore recette malgré des carences ici ou là. Les bénévoles restent nombreux et l'investissement de certains et certaines prend des proportions qui forcent le respect. Comment expliquer un tel engagement ? On invoquera bien sûr l'esprit civique (être acteur et pas seulement consommateur) et le désir de faire perdurer une passion. Mais aussi et surtout, le bénévolat trouve sa source dans l'esprit de camaraderie et en ce sens, il est éminemment rassembleur.

Pour autant, dans certaines associations les bénévoles font défaut. Quelles actions permettraient de redynamiser le bénévolat ? D'abord en communiquant sur les satisfactions qu'il peut procurer. D'autre part, dans certains cas, il conviendrait peut-être de réduire un peu la volure en termes d'organisations afin de ne pas rebuter les bénévoles par un excès de sollicitations.

La municipalité a également son rôle à jouer. Elle doit – et elle le fait – maintenir la politique suivie depuis des décennies, à savoir mettre à disposition salles, équipements, matériels et personnels. Les associations reçoivent également des subventions de la part de la commune. Celles-ci, sont débattues et votées lors du conseil municipal consacré aux budgets. Si quelques voies se montrent parfois réticentes vis-à-vis des demandes des associations, ce n'est pas notre cas puisque nous pensons qu'au-delà de l'aspect financier, ces aides traduisent un signe d'encouragement et de reconnaissance pour tous les bénévoles impliqués.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

ACTUALITÉS

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 4 septembre 2024

Semaine du 4 au 10 septembre



PETIT PANDA EN AFRIQUE

Sortie : 7 août 2024 (1h24). Aventure, Animation, Comédie, Famille réalisée par Richard Claus et Karsten Kilerich

Pang est un jeune panda qui grandit dans un village idyllique au cœur de la Chine. Mais lorsque sa meilleure amie, Jielong la dragonne, est enlevée pour être offerte en présent à un jeune roi lion capricieux, Pang n'hésite pas une seconde : il embarque pour une aventure qui va le mener jusqu'en Afrique ! Aidé par un malicieux singe, Pang va rencontrer de nouveaux amis et découvrir les splendeurs d'un continent totalement inconnu des pandas.



SUPER PAPA

Sortie : 7 août 2024 (1h38). Comédie réalisée par Léa Lando avec Ahmed Sylla, Ismaël Bangoura, Zabou Breitman

Pour les 8 ans de son fils Gaby, Tom, lui offre sans le vouloir un livre... qui ne contient que des pages blanches. Devant la déception de Gaby et pour ne pas perdre la face, Tom prétend qu'il s'agit d'un livre magique : il suffit d'y écrire ses rêves pour qu'ils se réalisent. Voilà comment, totalement dépassé, Tom va tout mettre en œuvre pour exaucer les rêves de son fils, même les plus fous !



BORDERLANDS

Sortie : 7 août 2024 (1h40). Science Fiction réalisée par Eli Roth avec Cate Blanchett, Kevin Hart, Jack Black Lilita, une chasseuse de primes au passé trouble, revient à contrecoeur sur sa planète natale, Pandore, la planète la plus chaotique de la galaxie... Sa mission est de retrouver la fille disparue d'Atlas, l'homme le plus puissant (et le plus méprisable) de l'univers. Pour y arriver Lilita va devoir former une alliance inattendue avec une joyeuse équipe de marginaux : Roland, un mercenaire chevronné ; Tiny Tina, une pré-ado avec un gros penchant pour la démolition ; Krieg, le protecteur musclé de Tina ; Tannis, une scientifique fantasque ; et Claptrap, un robot très bavard. Ensemble, ces héros improbables vont devoir affronter les pires espèces extraterrestres et de dangereux bandits pour découvrir les secrets les plus explosifs de Pandore. Basé sur l'une des franchises de jeux vidéo les plus vendues de tous les temps, bienvenue à BORDERLANDS !

Semaine du 11 au 19 septembre



PETIT PANDA EN AFRIQUE

Sortie : 7 août 2024 (1h24). Aventure, Animation, Comédie, Famille réalisée par Richard Claus et Karsten Kilerich

Pang est un jeune panda qui grandit dans un village idyllique au cœur de la Chine. Mais lorsque sa meilleure amie, Jielong

la dragonne, est enlevée pour être offerte en présent à un jeune roi lion capricieux, Pang n'hésite pas une seconde : il embarque pour une aventure qui va le mener jusqu'en Afrique ! Aidé par un malicieux singe, Pang va rencontrer de nouveaux amis et découvrir les splendeurs d'un continent totalement inconnu des pandas.



LE ROMAN DE JIM

Sortie : 14 août 2024 (1h41). Comédie dramatique réalisée par Arnaud Larrieu et Jean-Marie Larrieu avec Karim Leklou, Laetitia Dosch, Sara Giraudeau

Amyric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Amyric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque... Ça pourrait être le début d'un mélo, c'est aussi le début d'une odyssée de la paternité.



GOLO ET RITCHIE

Sortie : 14 août 2024 (1h14). Comédie réalisée par Martin Fougerol et Ahmed Hamidi avec Golo, Ritchie

Golo et Ritchie ont grandi dans le même quartier, celui de la Grande Borne à Grigny. Leur amitié est unique : Ritchie est atteint d'un trouble du spectre de l'autisme mais pour Golo, cela ne fait aucune différence. Alors quand Ritchie est renvoyé de son centre éducatif, Golo lui lance un défi : quitter le quotidien de la cité pour traverser la France à vélo. Une aventure humaine sensible pour ces deux amis hors du commun.

Semaine du 18 au 24 septembre



PADDINGTON 2

Sortie : 7 août 2024 (1h43). Comédie, Famille réalisée par Paul King avec Guillaume Gallienne, Ben Whishaw, Hugh Bonneville

Paddington coule des jours heureux chez les Brown, sa famille d'adoption, dans un quartier paisible de Londres, où il est apprécié de tous. Alors qu'il recherche un cadeau exceptionnel pour les cent ans de sa tante adorée, il repère un magnifique livre animé, très ancien, chez un antiquaire. Pas de temps à perdre : il enchaîne les petits boulots pour pouvoir l'acheter ! Mais lorsque le précieux ouvrage est volé, Paddington est accusé à tort et incarcéré. Convaincus de son innocence, les Brown se lancent dans une enquête pour retrouver le coupable...



EMILIA PEREZ

Sortie : 21 août 2024 (2h10). Drame, Comédie musicale, Thriller réalisé par Jacques Audiard avec Zoe Saldana, Karla Sofía Gascón, Selena Gomez

Tout public avec avertissement

Surqualifiée et surexploitée, Rita use de ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice. Mais une porte de sortie inespérée s'ouvre à elle, aider le

chef de cartel Manitas à se retirer des affaires et réaliser le plan qu'il peaufine en secret depuis des années : devenir enfin la femme qu'il a toujours rêvé d'être.



GIRLS WILL BE GIRLS

Sortie : 21 août 2024 (1h59). Comédie, Drame réalisée par Shuchi Talati avec Preeti Panigrahi, Kani Kusruti, Kesav Binoy Kiron

Mira, 16 ans, mène une vie d'élève modèle dans un pensionnat d'élite au nord de l'Inde. Alors que les examens approchent, sa mère Anila revient s'installer dans la région pour la soutenir et veiller sur elle. Mais la rencontre de Mira avec un nouvel élève, Sri, va semer le trouble dans la relation entre les deux femmes, chacune se retrouvant confrontée à ses propres désirs.

Semaine du 25 septembre au 1^{er} octobre



PADDINGTON

Sortie : 24 juillet 2024 (1h35). Animation, Comédie, Famille réalisée par Paul King

Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière...



FÊLÉS

Sortie : 28 août 2024 (1h31). Comédie dramatique réalisée par Christophe Duthuron avec Charlotte De Turckheim, Bernard Le Coq, Pierre Richard

L'Arc-en-ciel est un authentique lieu associatif à Marmande qui accueille des personnes ordinaires mais violentées par la vie. Ses adhérents se soutiennent mutuellement dans leur lutte contre les difficultés quotidiennes. Quand un menace de les expulser, un élan de solidarité s'organise autour de Pierre, le fondateur, pour sauver cette maison d'accueil unique.



LA PRISONNIÈRE DE BORDEAUX

Sortie : 28 août 2024 (1h48). Drame réalisé par Patricia Mazuy avec Isabelle Huppert, Hafsa Herzi, Noor Elsrari

Alma, seule dans sa grande maison en ville, et Mina, jeune mère dans une lointaine banlieue, ont organisé leur vie autour de l'absence de leurs deux maris détenus au même endroit... À l'occasion d'un parloir, les deux femmes se rencontrent et s'engagent dans une amitié aussi improbable que tumultueuse...

Vie communale

Un été à La Bresse

Ce fut un été riche en événements dans la commune, retour sur quelques animations organisées par la ville.

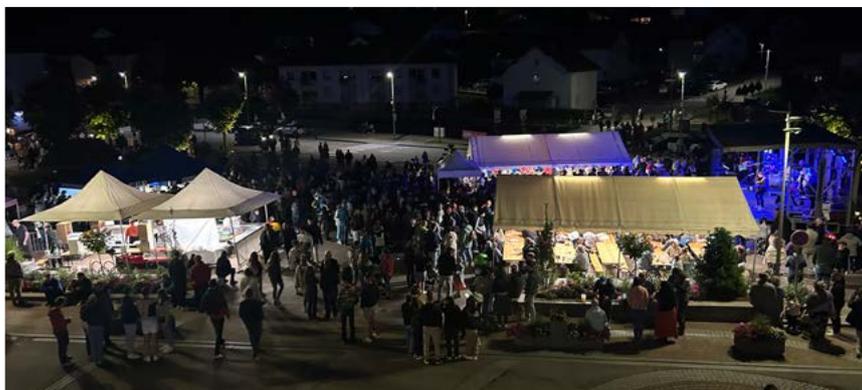


Tous les mercredis du 10 juillet au 28 août se sont déroulés les Marchés d'été sur la place du Champstel, réunissant artisans et producteurs, accompagnés d'une animation musicale ainsi que de quoi se restaurer.



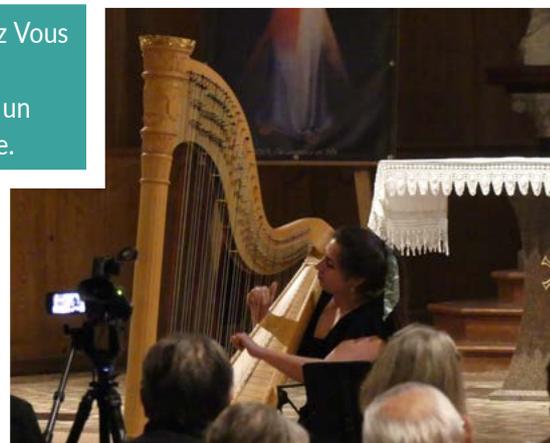
Vie communale Un été à La Bresse

La Soirée Populaire du 13 Juillet avec concert, bal et bien sûr son feu d'artifice tiré sur le parking du complexe aquatique.



Le samedi 27 juillet dernier à l'Eglise Saint Laurent, a eu lieu le concert « Rendez Vous à l'Orgue » présenté par Eric Humbertclaude et ses musiciens.

Récital exceptionnel de musique médiévale, profane et religieuse interprété par un quatuor vocal et concert de musique classique mêlant orgue, trompette et harpe.



La fête patronale, pendant deux semaines, c'était manèges, confiseries, jeux pour petits et grands ! Tous ont été enchantés !



Les 29 et 30 juillet, au Lac de Lispach, a eu lieu le Festival d'Anicé le Sotré. Cette année, le thème était les Jeux olympiques, les familles ont participé à différentes animations sportives, telles que le VTT, le biathlon ainsi que la randonnée et des courses d'orientation.

Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Les enfants de la maternelle Saint Laurent formés aux premiers secours

Cette année, c'est Marianne, la maman de Camille et Angèle, qui est venue faire cette initiation à l'école.

Elle a préparé un petit jeu sur les dangers qu'on pouvait trouver dans la cour, puis les enfants les ont cherchés et ils en ont trouvé beaucoup : jeter des cailloux, descendre la tête la première en toboggan,

Enfin elle a proposé aux enfants la mise en pratique

- Comment faire si on repère un danger ?
- Qui alerter ?
- Comment appeler les pompiers?
- Et comment expliquer ce qui se passe?

Puis les enfants ont joué le rôle du secouriste, du blessé en simulant une chute dans la cour.

Une riche matinée à laquelle les enfants ont participé et ont joué le jeu.



Primaire

Sortie de fin d'année CM1 et CM2 école saint Laurent.

Cette année le thème du groupe scolaire Saint Laurent était les JO Paris. C'est dans cette optique que le 25 juin, les enfants ont pris la direction de Gérardmer. Le matin, ils ont eu une initiation en kayak sur le lac, gérée par les animateurs de la base



nautique. Après le pique-nique, il leur a été proposé une petite randonnée digestive. Puis ils ont passé plus de deux heures à la patinoire (hockey, courses, parcours d'obstacles ...).

Les élèves ont adoré la journée, l'ambiance était excellente et le beau temps était aussi de la partie. Ils sont rentrés à la maison fourbus mais ravis !

Cette expérience enrichissante a permis aux élèves de CM2 d'appréhender de manière concrète et vivante l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, en les sensibilisant à l'importance du devoir de mémoire.

Et comme pour tous c'est l'heure de la rentrée, nous vous invitons à la fêter le vendredi 20 septembre à partir de 16h30 avec les élèves de Saint-Laurent autour d'un goûter festif !

Collège

Durant cet été, les travaux 2025 se concentrent sur la création d'un désenfumage à l'internat et dans les cages d'escaliers.

Après 5 ans de travaux, le groupe scolaire Saint Laurent sera aux normes en ce qui concerne la sécurité incendie.

Pour nous aider à financer ces travaux colossaux, une souscription a été lancée durant l'été auprès des amis de l'école : parents d'élèves, anciens parents, anciens élèves, enseignants et salariés actuels et anciens, entreprises locales. Merci aux généreux donateurs qui ont reçu ce message : "N'oublions pas que les petits ruisseaux... Votre participation, même minime montrera votre attachement à l'existence de nos écoles et pourra faire l'objet d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don."



Sport La Bressaude

Le mot du président

Les meilleures choses ont une fin dit l'adage. Les vacances en font partie et il nous faut en effet reprendre nos occupations habituelles, pour certains démarrer une nouvelle saison sportive, pour d'autres finir la saison ou l'année.

Le mois de juillet nous aura encore apporté de grandes satisfactions : une belle fréquentation du public aux foulées bressaudes et à la Montée impossible, un nombre de coureurs toujours enviable au Nordic Trail et des résultats sportifs de haut niveau en particulier en tir sportif, avec un titre de champion de France toutes catégories de « Rifle Precision Gros Calibre » pour Tom Mougel, et la qualification de Paula Oudot au meeting international des Espoirs à Pilzen (République Tchèque) en pistolet 10 m, sans oublier la nette domination de Thomas Jolly lors de la 2^e manche du championnat de France de montée impossible à La Bresse.

Nos licenciés ont participé à 13 compétitions durant ce mois et obtenu 10 podiums.

Bonne reprise à tous.

Gérard Dumaine, Président de La Bressaude

Hicham Erbibih nouveau Champion de France juniors du 3000 m steeple

Il l'a fait ! Après avoir battu le record de France de la spécialité, Hicham continue sur sa lancée et devient le nouveau champion de France des moins de 20 ans de la spécialité, disputé par 19 finalistes, lors des championnats de France d'athlétisme qui se sont déroulés à Albi du 19 au 21 juillet. Certes, avec un temps de 9'02"93, il ne bat pas le record de France qu'il s'est récemment adjugé mais il confirme avec brio ses exceptionnelles dispositions pour réaliser de futurs exploits. Et il en aura bientôt l'occasion puisqu'il est qualifié pour les championnats du monde qui se dérouleront prochainement à Lima au Pérou.

La section CAF-escalade a offert deux belles sorties à ses membres



De beaux souvenirs pour le club d'escalade qui a participé à deux treks organisés par la section, l'un en Slovénie l'autre à Madère. Ambiance vacances avant l'heure.



A VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS
Votre magasin s'agrandit

Nouveau : Rayon Literie
Vente appareils reconditionnés

Image Son Multimédia Electroménager
Service après vente - Livraison - Installation
Financent en 20 fois sans frais

✉ gitem.labresse@orange.fr 🌐 gitem.fr

☎ 03 29 25 67 67 📍 9 Route de Cornimont

Vie communale La Tourterelle

Avant les vacances les classes étaient de sortie, à la maternelle La Tourterelle Du 5 au 7 juin 2024 les Grands sont allés en classe de découverte pour une immersion au temps des chevaliers et une rencontre avec leurs correspondants de Saint Fargeau.

Le 14 juin 2024, les moyens sont allés au musée de Château Lambert pour découvrir une ferme de « dans le temps » au cours des saisons.

Le 24 juin, les tout-petits/ petits sont allés à Wiidoo pour participer aux différentes activités.



Les P'tits Amis de Oui-Oui Une fin d'année bien remplie pour les P'tits Oui-Oui

Avant les congés d'été fortement mérités, la dernière période a été très active pour les professionnelles et les enfants de la structure.

Effectivement, plusieurs temps forts ont clôturé cette période dans la joie et la bonne humeur !

Tout d'abord, l'apéritif de fin d'année qui a eu lieu le 12 juillet à la Maison des Associations a permis de rassembler parents, enfants, membres du comité et salariés autour de petites gourmandises réalisées par les parents et de boissons offertes par l'association.



Par ailleurs, deux rendez-vous sportifs ont également animé cette fin d'année : les Foulées Bressaudes le 20 juillet et la Trace Vosgienne avec la fameuse course de draisienne le 27 juillet, moments incontournables pour les P'tits Amis de Oui-Oui, toujours présents, quels que soient l'horaire et les conditions météo.

État-civil Juin - Juillet 2024

Naissances

Émile, né le 18 juin, fils de Jérémy Claudel et Jessie Grandemange

Mathéo, né le 25 juin, fils de Guillaume Collé et Laetitia Mounot

Mariage

Le 6 juillet, **Antonio Ravello** et **Lydie Marques**, domiciliés à La Bresse..

Décès

Blanche Claudon, âgée de 86 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Claude Amet, décédée le 10 juin à Gérardmer.

Renée Chipot, âgée de 83 ans, domiciliée 32 A rue de la Clairie, décédée le 20 juin à La Bresse.

Jeanne Noël, âgée de 96 ans, domiciliée 32 A rue de la Clairie, décédée le 7 juillet à Saint-Dié-des-Vosges, veuve de Ernest Kientzy.

Maurice Géhin, âgé de 95 ans, domicilié 27 A rue de la Clairie, décédé le 13 juillet à La Bresse, époux de Claire Perrin.

Marcel Hantz, âgé de 94 ans, domicilié 15 chemin des Champs Claudon, décédé le 16 juillet à Gérardmer, veuf de Mauricette Duvoid

Magalie Roger, âgée de 61 ans, domiciliée 3 route des Planches, décédée le 17 juillet à La Bresse.

Jean Arnould, âgé de 74 ans, domicilié 42 bis Grande Rue, décédé le 22 juillet à la Bresse, époux de Christiane Amet.

Marcel Bernhard, âgé de 64 ans, domicilié 17 rue de l'Industrie à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), décédé le 30 juillet à La Bresse, époux de Fabienne Schwartz.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Travkine et Aubert

Maison de santé de Cornimont

RDV au 03 29 24 11 03

Borne de téléconsultation médicale

à la pharmacie du Hohneck

du lundi au samedi sans rendez-vous

8h30 - 11h45 et 14h - 18h45

Dentiste : Dr Mathieu

18 rue de l'Église - 03 29 25 02 32

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'été des déchèteries du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÉLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA



15 septembre

45^e Trial de La Bresse

Col de Grosse Pierre > de 9 h à 18 h

Infos : La Bressaude Moto-Club
Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37
mclabressaude@wanadoo.fr
www.labressaude.fr

17 septembre

Cérémonie de la Piquante Pierre

Piquante Pierre > de 10 h30 à 11 h30

Infos : Michel Lemaire
mike.lemr45@gmail.com

21 septembre

Balade Vosgienne

Halle patinoire > Arrivée vers 18 h

Infos : Gérard Bedel - Tél. : 06 08 47 44 03
gerard@asar.fr

27 septembre

Don du sang

Salle des fêtes > de 16 h à 19 h30

Infos : Etablissement Français du Sang
03 83 44 62 62

29 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Cour école Saint-Laurent > de 9 h à 12 h

Infos : Remy Alain - 03 29 25 57 36
remyalain1958@gmail.com

4 octobre

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20 h04

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

**du 7 septembre
au 6 octobre**

Exposition Les Racines Bressaudes et Parc des Ballons

Maison de La Bresse > du mardi au
dimanche de 14 h à 18 h

Infos : Maison de La Bresse
Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr



12 octobre au 10 novembre

Exposition Talents Locaux

Maison de La Bresse > du mardi au
dimanche de 14 h à 18 h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



Culture

Loisirs

Divers